



AEDBF
F R A N C E

L'AEDBF France vous prie de bien vouloir assister au Webinaire
qu'elle organise le jeudi 13 octobre 2022 de 9 h 00 à 10 h 30
par visioconférence (Microsoft Teams)

« Finance durable : Green Bonds, Social Bonds et Sustainability-Linked Bonds »

Présenté par :

Maître Rosetta Ferrère

Avocate Associée, CMS Francis Lefebvre

et

Maître Marc-Etienne Sébire

Avocat Associé, Global Co-Head of the CMS Banking & Finance Group, CMS Francis Lefebvre

et

Maître Délany Chelliah

Avocate, CMS Francis Lefebvre

Les marchés obligataires ont pris une place importante dans le développement de la finance durable. Ce Webinaire sera l'occasion de rappeler les grands principes qui régissent les obligations vertes (*Green Bonds*), les obligations sociales (*Social Bonds*) et les obligations liées au développement durable (*Sustainability-Linked Bonds*), mais également leur actualité récente, comme le futur règlement européen sur les obligations vertes européennes (*EuGB*) et les dernières discussions en matière de clauses de repli et de clauses de révision.

« Stratégie de prévention du risque concurrentiel dans le secteur bancaire et financier »

Modalités d'inscription – Webinaire du jeudi 13 octobre 2022 de 9 h 00 à 10 h 30
par visioconférence (Microsoft Teams)

- I. Les financements obligataires affectés
 - a. *Green Bonds*
 - b. *Social Bonds*
 - c. *Sustainability Bonds*

- II. Les obligations liées au développement durable (*Sustainability-Linked Bonds*)
 - a. Sélection des Indicateurs Clés de Performance (KPI)
 - b. Calibrage des Objectifs de Performance de Durabilité (SPT)
 - c. Impact sur les caractéristiques des obligations
 - d. *Reporting*
 - e. Vérification externe

Toute inscription et tout paiement doivent être effectués sur le site internet de l'AEDBF France à l'adresse suivante :

www.aedbf-france.fr
Onglet « Evènements »

La participation aux frais par personne est de :

- (i) 20,00 euros pour les adhérents de l'AEDBF France à jour de leur cotisation pour l'année 2022,
- (ii) 35,00 euros pour les autres.

L'inscription est gratuite pour les Professeurs agrégés, les Maîtres de conférences et les étudiants en droit (doctorants, élèves-avocats et élèves de l'ENM inclus).

Les moyens de paiement suivants sont acceptés :

CARTE BANCAIRE

VIREMENT BANCAIRE

Les inscriptions ne sont définitives qu'une fois le paiement reçu.
La date limite d'inscription est le 12 octobre 2022 (inclus).

Le lien de la visioconférence vous sera communiqué par courrier électronique le 12 octobre 2022.

Ce Webinaire est limité à 100 participants.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet de l'AEDBF France.

Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : aedbf.france@gmail.com

ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR LE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER - FRANCE

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 – SIÈGE SOCIAL : C/O AMAFI – 13, rue Auber 75009 PARIS – www.aedbf-france.fr